

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 15 JUIN 2020 à 19 h

Sous la présidence de M. GREFF Honoré.

**Membres présents** : BARDA JP – CONRAD J – DE FRANCESCO D – FELT T –GAUTAUX E – GREFF H - KLEIN C –KOMLANZ E – LANG JB – LANG N – MULLER M - PEROZZIELLO P - PROUST F - RINKENBACH R – SCHOUVER B – SIEBERT C – WICKULER G – ZOWNIR STEINER M – ZINS M

**Membres absents excusés** : NEANT

**Membres absents non excusés** : NEANT

**Procurations** : NEANT

Séance tenue au Clos des arts - début de séance à 19h10.

## 1. Désignation du secrétaire de séance

Sur proposition du Maire, le conseil municipal désigne Nelly HEISSLER, adjoint administratif en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

## 2. Budget primitif 2020 lotissement Hessert

Le conseil municipal décide d'adopter à l'unanimité le budget primitif 2020 du lotissement Hessert comme suit :

BALANCE GENERALE DU BUDGET

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
RECETTES	2 554 622,22€
DEPENSES	2 554 622,22€
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
RECETTES	2 412 027,86€
DEPENSES	2 412 027,86€

## 3. Constitution des commissions communales

Le maire propose de constituer les différentes commissions de la façon suivante :

### - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

<b>Délégués titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
CONRAD Joël	FELT Thomas
DE FRANCESCO Daniel	PROUST Fabienne
LANG Jean-Bernard	ZOWNIR STEINER Mélanie

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité pour la commission d'appel d'offres.

**- COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS (PROPOSITION) :**

**LISTE 1**

<b>TITULAIRES</b>
Commissaire hors commune : WAGNER Thierry
Commissaire propriétaire bois et forêt : MEYER Jean-Paul
Commissaires domiciliés dans la commune :
KINOL Christine
CONRAD Joël
BARDA Jean-Paul
ALLARD Francine
SCHOVER Benjamin
PEROZZIELLO Patrick
<b>SUPPLEANTS</b>
Commissaire hors commune : PROUST Fabienne
Commissaire propriétaire bois et forêt : JACOB Jean-Paul
Commissaires domiciliés dans la commune :
FELD Marie-Josée
MULLER Marlène
LAMBIN Mathieu
GAUTAUX Elisabeth
KLEIN Catherine
KOMLANZ Elisabeth

**LISTE 2**

<b>TITULAIRES</b>
Commissaire hors commune : PROUST Fabienne
Commissaire propriétaire bois et forêt : JACOB Jean-Paul
Commissaires domiciliés dans la commune :
FELT Thomas
ZINS Maria
SIEBERT Christine
DE FRANCESCO Daniel
GAUTAUX Elisabeth
ZOWNIR STEINER Mélanie
<b>SUPPLEANTS</b>
Commissaire hors commune : WAGNER Thierry
Commissaire propriétaire bois et forêt : MEYER Jean-Paul
Commissaires domiciliés dans la commune :
KOMLANZ Elisabeth
SCHOVER Benjamin
GAUTAUX Elisabeth
BARDA Jean-Paul
ALLARD Francine
RINKENBACH René

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité pour les propositions pour la commission des impôts directs.

**- COMMISSION DES TRAVAUX, DE L'URBANISME ET DES BIENS COMMUNAUX :**

<b>Délégués :</b>
CONRAD Joël
WICKULER Gauthier
DE FRANCESCO Daniel
ZINS Maria
BARDA Jean-Paul
LANG Jean-Bernard

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité pour les propositions pour la commission des travaux, de l'urbanisme et des biens communaux.

**- COMMISSION DES FETES, DES CEREMONIES ET DE L'ENVIRONNEMENT PAYSAGER**

<b>Délégués :</b>
GAUTAUX Elisabeth
DE FRANCESCO Daniel
KLEIN Catherine
FELT Thomas
ZINS Maria
KOMLANZ Elisabeth

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité pour les propositions pour la commission des fêtes, des cérémonies et de l'environnement paysager.

**- COMMISSION DES ECOLES**

<b>Délégués :</b>
MULLER Marlène
LANG Nathalie
SCHOVER Benjamin
KLEIN Catherine
ZINS Maria
PEROZZIELLO Patrick

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité pour les propositions pour la commission des écoles.

**- COMMISSION VIE DES ASSOCIATIONS DE DIEBLING**

<b>Délégués :</b>
BARDA Jean-Paul
WICKULER Gauthier
SCHOVER Benjamin
FELT Thomas
KOMLANZ Elisabeth
SIEBERT Christine
ZINS Maria

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité pour les propositions pour la commission vie des associations de Diebling.

## **- COMMISSION JEUNESSE ET CENTRE AERE**

<b>Délégués :</b>
PEROZZIELLO Patrick
LANG Nathalie
SCHOUVER Benjamin
BARDA Jean-Paul
MULLER Marlène
ZINS Maria
GAUTAUX Elisabeth
ZOWNIR STEINER Mélanie

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité pour les propositions pour la commission jeunesse et centre aéré.

### **4. Désignation des délégués auprès de la Mission Locale du Bassin Houiller (MLBH)**

Sont désignés à l'unanimité des membres présents Mme ZOWNIR STEINER Mélanie en tant que déléguée titulaire et M. WICKULER Gauthier en tant que délégué suppléant auprès de la Mission Locales du Bassin Houiller.

### **5. Désignation du délégué des élus et du délégué des agents auprès du comité national d'action sociale (CNAS)**

Sont désignés à l'unanimité des membres présents M. PEROZZIELLO Patrick en tant que délégué des élus et Mme HEISLER Nelly en tant que déléguée des agents auprès du comité national d'action sociale (CNAS).

### **6. Désignation des délégués auprès du Syndicat d'Electricité de l'Est Mosellan (SELEM)**

Sont désignés à l'unanimité des membres présents MM. CONRAD Joël et DE FRANCESCO Daniel en tant que délégués titulaires et M. FELT Thomas en tant que délégué suppléant auprès du Syndicat d'Electricité de l'Est Mosellan (SELEM).

### **7. Désignation des délégués auprès du collège de Farébersviller**

Sont désignés à l'unanimité des membres présents Mme PROUST Fabienne et M. PEROZZIELLO Patrick en tant que délégués auprès du collège de Farébersviller.

### **8. Désignation des délégués auprès du Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière (SIGF)**

Sont désignés à l'unanimité des membres présents MM. RINKENBACH René et FELT Thomas en tant que délégués auprès du Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière (SIGF).

## **9. Désignation des délégués auprès du Syndicat mixte de Cohérence Territoriale du Val de Rosselle (SCOT)**

Sont désignés à l'unanimité des membres présents MM. CONRAD Joël et WICKULER Gauthier en tant que délégués auprès du Syndicat mixte de Cohérence Territoriale du Val de Rosselle (SCOT).

## **10. Balayage des rues**

Le maire présente aux membres du conseil municipal le devis de l'entreprise TP KLEIN Guy de Diebling pour la mise à disposition d'un camion balai pour nettoyage des caniveaux et parkings de la commune. Ce qui représente une longueur de voirie de 10km, soit 20km de balayage des caniveaux pour un montant de 1 155,00€ HT soit 1 386,00€ TTC.

Le conseil donne son accord et charge le maire de faire effectuer les travaux par 18 voix pour et 1 abstention.

## **11. Nettoyage des avaloirs**

Le maire présente aux membres du conseil le devis de l'entreprise VEOLIA de Forbach pour la mise à disposition d'un camion hydrocureur y compris une équipe spécialisée disposant des formations et équipements de sécurité pour réaliser les travaux de curage des 400 avaloirs de la commune pour 8,20€ HT par avaloir. Le devis incluant également le traitement des résidus de curage et un forfait complémentaire COVID19 s'élève à 3 580,00€ HT soit 4 296,00€ TTC.

L'entreprise TP Klein Guy propose un tarif de 14,00€ HT par avaloir.

Un conseiller propose de contacter la société Malézieux pour obtenir un comparatif de prix supplémentaire.

Le maire propose de retenir l'entreprise la moins disante après réception du devis de l'entreprise Malézieux et de faire curer uniquement les avaloirs qui le nécessitent en les marquant au préalable.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

## **12. Autoentrepreneur**

Pour renforcer l'équipe technique, le maire propose aux membres du conseil de signer une convention avec un nouvel autoentrepreneur, M. BARBIAN Bernhard.

Le prix de l'heure de prestation sera facturé à 18€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 13 voix pour, 3 abstentions et 3 contres d'autoriser le maire à signer ladite convention.

## **13. Prime spéciale**

Publié au Journal Officiel le 26 avril 2020, l'article 11 de la loi des finances rectificative pour 2020 prévoit la possibilité d'attribuer une prime exceptionnelle défiscalisée pour les agents

publics particulièrement mobilisés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire prévu par l'article 4 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19.

Selon les conditions fixées au décret n°2020-570 du 14 mai 2020 publié au JO du 15 mai 2020, le montant plafond de la prime exceptionnelle est fixé à 1 000€ et est exonérée d'impôts de cotisations sociales.

Le maire propose de verser une prime de 1 000€ à l'ouvrier communal qui a continué de travailler à temps complet durant toute la période du confinement.

Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité et autorise le maire à verser ladite prime.

#### **14. Location terrain**

Rue des lilas se situe sur un terrain communal un transformateur en retrait de plusieurs mètres par rapport à la route. Actuellement ce terrain est entretenu plusieurs fois par an par l'ouvrier communal.

La personne qui habite juste à côté de ce transformateur souhaite louer le terrain communal situé entre le transformateur et la route pour y créer un parking pour deux voitures. La personne va supprimer une partie de son mur sur son terrain privé et réalisera un empiérement à ses frais sur le terrain communal pour créer le parking.

Le maire propose de louer ce terrain communal pour 50€ par an avec un bail de 9 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à réaliser ledit bail de location par 15 voix pour, 1 abstention et 3 votes contre.

#### **15. Demande de subvention école élémentaire**

L'institutrice des classes de CE2/CM1 demande une subvention pour l'achat de manuels d'histoire/géographie/histoire des arts pour les CM1 et de manuels de mathématiques pour les CE2 pour éviter de travailler avec des fichiers.

Les tarifs s'élèvent à :

<b>Titres</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Quantité</b>	<b>Total</b>
Odyssée CM1 Manuel élève 2016	15,90€	16	254,40€
Outils pour les maths CE2 Cycle 2	14,70€	10	147,00€
<b>TOTAL</b>			<b>401,40€</b>

Le maire propose de prendre en charge ces achats et d'accorder le montant total demandé à savoir 401,40€.

Le conseil municipal vote pour l'attribution de cette subvention à l'unanimité.

## **16. Demande de subvention Pirouette des bambins**

La MAM la Pirouette des Bambins, nous a adressé une demande de subvention exceptionnelle suite aux difficultés financières qu'elle rencontre à cause de la crise sanitaire du Covid-19.

Le maire propose de faire un geste de soutien exceptionnel et de leur offrir un mois de loyer à savoir 500,00 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote par 6 voix pour, 10 abstentions et 3 votes contre cette proposition, le point est donc rejeté.

## **17. Taux des 3 taxes**

Les taxes d'habitations étant gelées jusqu'en 2023, le vote se porte non pas sur 3 mais sur 2 taxes à savoir la taxe foncière sur le bâti et celle sur le non bâti.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux des 2 taxes pour 2020 qui s'établissent comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 12,67%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45,25%

Le produit fiscal attendu pour 2020 est de 154 809€

## **18. Tarifs locations et prestations**

L'adjoint en charge des finances propose aux membres du conseil municipal de maintenir les mêmes tarifs de locations et des prestations diverses proposées par la collectivité qu'en 2019.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents.

## **19. Subventions aux associations**

Pour l'année 2020, le conseil municipal décide d'accorder à l'unanimité les subventions détaillées ci-dessous :

<b>Société ou associations</b>	<b>Montants</b>
Association autonome des parents d'élèves	200€
Association « Gym club »	200€
Association Pêche et Nature	200€
Cercle sportif de Diebling (CSD)	200€
Chorale la Marjolaine	200€
Chorale liturgique	200€
Clubs des amis du 3 <sup>ème</sup> âge	200€
Club de peinture Arc-en-ciel	200€
Cyclo club de Diebling	200€
Société des colombophiles « Le Messenger »	200€
Association des Arboriculteurs de Diebling	200€
A.M. Diebl'impact	200€
Association chasse nature de Diebling et environs	200€
La Dieblingeoise	200€
MAM Pirouette des Bambins	200€
Le sourire de Cloé	200€

Après délibération le conseil municipal décide également de reconduire la subvention annuelle pour frais de fonctionnement à l'Harmonie Municipale à hauteur de 3 300€.

De même le conseil municipal décide de reconduire une subvention de 8€ par membre de moins de 18 ans adhérant au club de football le CSD, au club de boxe Diebl'impact et au Gym club.

## **20. Budget primitif 2020 commune**

Le conseil municipal décide d'adopter à l'unanimité le budget primitif 2020 de la commune comme suit :

### **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
RECETTES	953 844,46€
DEPENSES	953 844,46€
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
RECETTES	1 122 219,99€
DEPENSES	1 122 219,99€

## **21. Participation centre aéré**

Sur proposition de l'adjoint en charge des finances, le conseil décide de renouveler l'aide de 10€ par semaine par enfant accordée aux enfants résidant dans la commune pour participation à un centre aéré.

## **22. Contrat d'entretien stade**

La commune après délibération du 24/06/2019 a signé un contrat de 3 ans avec la société Racing Espace Vert de Strasbourg pour l'entretien du stade.

Cette société vient de changer de nom, elle s'appelle désormais SAS D'green.

La société nous a renvoyé les devis pour les deux années restantes en conservant les tarifs accordés en 2019, mais au nouveau nom.

Afin d'être en conformité avec ce changement de nom, l'adjoint en charge des finances propose de signer ces deux nouveaux devis.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

## **23. Tarifs cantine et périscolaire**

Conformément à ce qui a été annoncé durant la campagne électorale, le maire propose d'abaisser le tarif du repas + garde entre midi à 6,50€ à compter de la rentrée de septembre 2020.

Le conseil vote pour à l'unanimité.



## **24. Divers**

### **- COMMISSION CONTROLE DES LISTES ELECTORALES**

Depuis le 01/01/2019, le maire a compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation des électeurs sur la liste électorale sous contrôle de commission.

Le Maire propose de constituer cette commission de la façon suivante :

<b>Liste majoritaire</b>	
Titulaires	Suppléants
WICKULER Gauthier	KLEIN Catherine
DE FRANCESCO Daniel	FELT Thomas
SCHOUVER Benjamin	PROUST Fabienne
<b>Liste minoritaire</b>	
Titulaires	Suppléants
PEROZZIELLO Patrick	ZOWNIR STEINER Mélanie
LANG Jean-Bernard	KOMLANZ Elisabeth

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité pour la commission de contrôle des listes électorales.

### **- VENTE DE MASQUES LAVABLES**

Nous avons pris une délibération en date du 28/05/2020 autorisant la vente de masques réutilisables à 3€ TTC pièce.

Le maire propose de baisser ce prix à 2,50€ TTC.

Le conseil municipal autorise la vente des masques à ce prix à l'unanimité.

### **- FEUX D'ARTIFICES**

Compte tenu de la crise sanitaire, l'association Diebl'impact ne prévoit pas d'organiser un feu d'artifice pour le 14 juillet cette année.

Le CSD propose d'organiser un feu d'artifice en leur place.

L'adjoint en charge des associations propose aux membres du conseil de financer à hauteur de 50% soit 500€ ce feu d'artifice.

Le conseil donne son accord par 18 voix pour et 1 contre.

### **- VANDALISME VOLETS CLOS DES ARTS**

Les volets du clos des arts ont été vandalisés par des jets de pierres. L'assurance ne prend pas en charge les réparations car seul sont pris en compte les dégâts réalisés à l'intérieur du bâtiment et non à l'extérieur.

Les volets actuels sont en plastique et sont très cassants.

L'adjoint en charge de la technique expose le devis de réparation obtenu de la société Fenêtres Schmitt de Théding pour le remplacement des tabliers PVC par des volets aluminium double paroi avec isolation à hauteur de 1 944,00€ HT soit 2 286,14€ TTC.

Compte tenu du fait qu'aucun autre devis ne permet d'établir un comparatif, le point est ajourné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h10.

Le Maire  
GREFF Honoré

